

IRÉC

INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

David Dupont, Ph. D.

RAPPORT DE RECHERCHE

L'agroalimentaire dans l'économie québécoise.
Des retombées économiques considérables qui
contribuent à la résilience des communautés

Rapport final

Avril 2025



© Institut de recherche en économie contemporaine
ISBN : 978-2-925456-21-6

IRÉC, 10555, avenue de Bois-de-Boulogne,
CP 2006, Montréal (Québec) H4N 1L4

Notices biographiques

David Dupont est titulaire d'un doctorat du Département de sociologie de l'Université Laval, où il fut chargé de cours, il est l'auteur du livre Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation. Son mémoire de maîtrise fut couronné du Prix Georges-Henri-Lévesque décerné par l'ACSALF et du prix de l'IRÉC. Il fut chercheur post doctoral au Département sociétés, territoires et développement de l'UQAR, en plus d'avoir oeuvré chez Traget Laval, un centre de recherche spécialisé sur les questions de relève agricole. Après avoir oeuvré à l'Institut de la statistique du Québec, il a participé à l'IREC au développement de la formule AGROFOR qui vise à soutenir les filières agroalimentaires en émergence, en plus de travailler à bâtir un réseau québécois d'incubateurs d'entreprises agricoles.

Table des matières

Table des graphiques et tableaux.....	2
Faits saillants.....	3
Introduction	4
Section 1. Tendances de l'industrie agroalimentaire	5
Section 2. Retombées économiques de l'industrie agroalimentaire en 2023.....	9
Section 3. Importance relative de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise.....	12
Conclusion	18
Bibliographie	19

Table des graphiques et tableaux

Tableau 1. Répartition géographique des exploitations agricoles dans les régions administratives du Québec, 2021 et 2023	5
Tableau 2. Contribution des différentes régions au PIB de l'industrie agroalimentaire, Québec, 2023.....	7
Tableau 3. Ventés, investissement et exportation de l'industrie agroalimentaire, Québec et Ontario, 2021 et 2023	8
Tableau 4. Retombées directes, indirectes et induites de l'industrie agroalimentaire en 2021 et 2023.....	9
Graphique 1. Évolution des emplois (en ETC) générés par l'industrie agroalimentaire au Québec (production et transformation alimentaire), 2017, 2019, 2021 et 2023	10
Tableau 5. Revenus fiscaux* totaux générés par l'industrie agroalimentaire** au Québec, 2023.....	11
Tableau 6. Part des emplois*, du PIB, des revenus gouvernementaux** et des exportations*** provenant des activités de l'industrie agroalimentaire du Québec, 2023****	13
Tableau 7. Évolution des exportations, des emplois (ETC) et du PIB générés (retombées totales) par l'industrie agroalimentaire au Québec par comparaison avec l'ensemble de l'économie.....	14
Tableau 8. Impact économique de dépenses d'exploitation de 100 millions pour certains secteurs, Québec, 2023.....	16
Tableau 9. Répartition des retombées économiques directes et indirectes, pour le Québec, de dépenses d'exploitation de 100 M\$ dans divers secteurs de l'économie sur l'emploi et le PIB, 2023.....	16
Graphique 2. Retombées économiques indirectes (fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement), pour le Québec, de dépenses d'exploitation de 100 M\$ dans divers secteurs de l'économie (en PIB), 2023.....	17

Faits saillants

S'appuyant sur les estimations de deux modèles d'entrées et sorties basés sur la comptabilité nationale, les données analysées dans le présent rapport ont permis de mesurer les retombées économiques générées par le secteur agroalimentaire québécois, et ce, dans un contexte inflationniste et de hausse des taux d'intérêts ayant mis à rude épreuve sa résilience.

Constat #1 : L'agroalimentaire québécois, un vecteur de croissance

- Les emplois générés par le maillon de la production agricole ont crû de 16 % entre 2021 et 2023, soit un rythme de croissance de trois fois supérieur à celui de l'ensemble de l'économie québécoise (voir les tableaux 5 et 8).
- Quant au PIB, celui issu de la production agricole a progressé de 25 % sur la même période, soit 11 % de plus que la croissance économique du Québec.
- Pour chaque emploi direct créé dans la transformation alimentaire, 1,2 emploi indirect et 0,5 emploi induit sont générés.

Constat #2 : Un impact considérable de l'agriculture en matière d'emplois

- Des dépenses d'exploitation en agriculture de 100 millions créent 627 emplois directs et indirects, contre 585 emplois dans le secteur de la construction et 199 emplois dans les services publics, pour ne nommer que ceux-là.
- Au Québec, les impacts économiques indirects de dépenses d'exploitation de 100 millions en agriculture sont supérieurs à ceux des autres secteurs économiques, et ce, autant en matière d'emplois que de PIB.

Introduction

Le Québec compte un peu plus de 28 000 entreprises agricoles réparties dans toutes les régions du Québec méridional. Pourtant, ce secteur représente 0,7 % du PIB¹ québécois et celui de transformation des aliments, qui lui est étroitement liée, contribue pour sa part à 1,7 % de l'économie. Ces chiffres, bien que révélateurs, ne reflètent qu'une partie de l'importance réelle de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise.

Dans certaines communautés, cette industrie joue un rôle central dans le tissu socioéconomique local, un aspect que ces données globales ne traduisent pas pleinement. De plus, la contribution économique du secteur ne se limite pas à sa part directe du PIB : elle engendre également des retombées économiques significatives – directes, indirectes et induites² – à l'échelle de l'ensemble de l'économie.

C'est l'objectif de ce rapport d'offrir un aperçu de l'apport de l'industrie agroalimentaire à l'économie québécoise. Il présente une estimation des retombées économiques de ce secteur en termes de Produit intérieur brut (PIB), d'emplois et de recettes fiscales pour le Québec.

Pour chacun de ces éléments, les retombées directes, indirectes et induites sont évaluées en utilisant le tableau d'entrées-sorties d'Ecotec. À l'aide du Modèle intersectoriel du Québec (MISQ), les retombées que produit un investissement de 100 millions en agriculture sont aussi comparées avec un investissement similaire dans d'autres secteurs économiques.

L'évaluation de la contribution économique de ce secteur est une initiative que l'Union des producteurs agricoles (UPA) a entreprise il y a une quinzaine d'années et qu'elle répète, depuis, périodiquement. Le présent rapport dont les données portent sur l'année 2023 a été réalisé par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), en collaboration avec Ecotec et l'ISQ, et s'inscrit dans la continuité des rapports précédents. Afin d'évaluer l'apport de l'industrie agroalimentaire à l'économie, le rapport reproduit dans ses grandes lignes l'essentiel de la méthodologie utilisée il y a deux ans dans l'analyse réalisée par Renaud Sanscartier.

¹ Le PIB (aux prix de base) est la somme des revenus de ses facteurs (salaires et traitements, revenu supplémentaire du travail, revenu mixte et autres excédents d'exploitation), plus les impôts sur la production, moins les subventions sur la production.

² Les impacts directs impliquent les retombées par une dépense d'exploitation ou par un investissement dans le secteur concerné. Les impacts indirects concernent l'effet de ces dépenses sur ensemble de la chaîne d'approvisionnement. En ce qui a trait aux impacts induits, ceux-ci réfèrent aux dépenses de consommation des personnes dont les revenus dépendent du secteur. La somme de ces impacts s'exprime en impacts totaux. Seuls les impacts au Québec sont considérés dans le présent document.

Section 1. Tendances de l'industrie agroalimentaire

Le Québec compte un peu plus de 28 000 fermes (voir tableau 1). C'est une proportion qui, avec certaines fluctuations, se maintient depuis près d'une quinzaine d'années³. Le recensement agricole canadien a néanmoins enregistré une augmentation du nombre de fermes entre 2016 et 2021, une première depuis les recensements de 1931 et 1941. Une évolution similaire s'observe dans les données colligées par le MAPAQ dans sa série « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec », où le nombre d'exploitations agricoles a aussi connu une augmentation entre 2021 et 2023.

Réparties surtout dans la vallée du Saint-Laurent et dans les hautes terres où les conditions pédoclimatiques favorisent les cultures fourragères, les fermes du Québec se concentrent géographiquement dans quatre régions. Près du deux tiers de ces fermes s'y retrouvent, soit par ordre d'importance, en Montérégie (20 %), en Chaudière-Appalaches (19 %), en Mauricie (14 %) et au Centre-du-Québec (11 %). Ces régions représentent également la plus grande part du PIB agricole du Québec. À elle seule, la Montérégie génère 28 % du PIB agricole du Québec, suivi de Chaudière-Appalaches, qui y contribue à 17 %.

Tableau 1. Répartition géographique des exploitations agricoles dans les régions administratives du Québec, 2021 et 2023

	Exploitations agricoles							
	2021		2023		Δ 2021-2023			
	n	% du Qc	n	% du Qc		%		
1 Bas-Saint-Laurent	1 919	6,9	1 908	6,8		-0,6%		
2 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 185	4,2	1 148	4,1		-3,1%		
3 Capitale-Nationale	1 025	3,7	1 023	3,7		-0,2%		
4 Mauricie	967	3,5	950	3,4		-1,8%		
5 Estrie	2 748	9,8	4 034	14,4		46,8%		
6 Montréal	42	0,2	47	0,2		11,9%		
7 Outaouais	945	3,4	958	3,4		1,4%		
8 Abitibi-Témiscamingue	599	2,1	616	2,2		2,8%		
9-10 Côte-Nord et Nord du Québec	99	0,4	97	0,3		-2,0%		
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	248	0,9	242	0,9		-2,4%		
12 Chaudière-Appalaches	5 407	19,4	5 369	19,2		-0,7%		
13 Laval	119	0,4	124	0,4		4,2%		
14 Lanaudière	1 563	5,6	1 525	5,4		-2,4%		
15 Laurentides	1 226	4,4	1 267	4,5		3,3%		
16 Montérégie	6 767	24,2	5 625	20,1		-16,9%		
17 Centre-du-Québec	3 071	11,0	3 091	11,0		0,7%		
Total	27 930	100,0	28 024	100,0		0,3%		

Source : MAPAQ (2024a). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec. Estimations pour l'année 2023. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf?1667942314

³ Recensement agricole du Canada.

Étroitement lié à la production agricole, le secteur de la transformation alimentaire joue également un rôle essentiel au Québec, où près de 70 % de la production agricole est transformée. Présent dans toutes les régions, ce maillon contribue au dynamisme économique et à la valorisation des produits agricoles. C'est à Montréal où se concentre la plus grande part du PIB de cette industrie, avec 28 % de l'ensemble du secteur, suivi de la Montérégie qui en génère un quart.

Lorsque l'on combine la production agricole et la transformation alimentaire, les régions de la Montérégie, de Montréal et de Chaudière-Appalaches génèrent conjointement la majeure partie du PIB agroalimentaire du Québec. À Montréal, cette concentration est principalement attribuable à l'industrie de la transformation des aliments, alors que l'agriculture y est quasi absente.

Ces données, tirées de la comptabilité nationale, ne prennent toutefois pas en compte les retombées directes, indirectes et induites de cette industrie. Ainsi, comme nous le verrons, le total de 13,4 milliards de dollars en PIB que génère l'industrie agroalimentaire est multiplié par un facteur 3 lorsqu'on considère l'ensemble des retombées (directes, indirectes et induites) sur l'économie.

Tableau 2. Contribution des différentes régions au PIB de l'industrie agroalimentaire, Québec, 2023

			PIB		
			Agricole	Transformation alimentaire	Agroalimentaire
1	Bas-Saint-Laurent		5,3	2,0	3,0
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean		3,9	1,7	2,3
3	Capitale-Nationale		3,0	5,9	5,0
4	Mauricie		3,5	2,8	3,0
5	Estrie		10,7	5,5	7,1
6	Montréal		0,1	27,8	19,4
7	Outaouais		2,3	1,1	1,5
8	Abitibi-Témescamingue		1,2	0,7	0,9
9-10	Côte-Nord et Nord du Québec		0,1	0,6	0,5
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		0,2	1,2	0,9
12	Chaudière-Appalaches		16,5	7,9	10,5
13	Laval		0,8	3,7	2,8
14	Lanaudière		7,3	3,8	4,9
15	Laurentides		4,1	5,1	4,8
16	Montérégie		27,7	25,4	26,1
17	Centre-du-Québec		13,3	4,9	7,4
	Total	%	100,0	100,0	100,0
		M\$	4 097	9 347	13 444

Source : MAPAQ (2024a). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec. Estimations pour l'année 2023. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf?1667942314, calculs de l'IRÉC.

La transformation des aliments

Le secteur de la transformation alimentaire est le principal canal d'écoulement de la production agricole au Québec. En valeur, deux aliments sur trois vendus par une ferme sont destinés à ce maillon de la chaîne de valeur. Par ailleurs, les exportations bioalimentaires québécoises sont composées aux trois quarts de produits transformés, illustrant le rôle clé de la transformation dans le commerce extérieur agroalimentaire québécois.

Son poids économique est considérable : un emploi manufacturier sur six au Québec provient de la fabrication d'aliments. Présentes dans toutes les régions, ces entreprises constituent même la principale source d'emplois manufacturiers dans 10 d'entre elles.

Entre 2021 et 2023, la valeur des ventes du secteur de la fabrication alimentaire a progressé de **15,9 %**, atteignant **38 milliards de dollars**. En comparaison, les entreprises ontariennes du secteur ont enregistré une croissance de **25 %**, portant leurs ventes à **66 milliards de dollars**. De

plus, les exportations agroalimentaires de l'Ontario ont connu une hausse de **33,5 %** sur la même période, soit une croissance deux fois plus rapide que celle du Québec.

Enfin, comme l'illustre le tableau synthèse ci-dessous, les investissements dans le secteur sont restés stables à **1,2 milliard de dollars** sur cette période.

Tableau 3. Ventes, investissement et exportation de l'industrie agroalimentaire, Québec et Ontario, 2021 et 2023

	Québec			Ontario		
	2021	2023	Δ 2021-2023	2021	2023	Δ 2021-2023
Ventes (M\$)						
Agriculture	11 079	13 043	17,7%	18 856	22 293	18,2%
Transformation des aliments	32 950	38 201	15,9%	52 985	66 054	24,7%
Investissements (M\$)						
Agriculture	1 367	1 727	26,3%	2 100	2 706	28,9%
Transformation des aliments	1 213	1 220	0,6%	1 101	1 099	-0,2%
Exportations de produits agroalimentaires (M\$)						
	9 840	11 534	17,2%	19 511	26 046	33,5%

Sources :

- Global Trade Tracker ; compilations du MAPAQ, calculs de l'IRÉC.
- OMAFRA (2023). Ontario agri-food trade by commodity group. Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs <https://data.ontario.ca/dataset/ontario-agri-food-trade-by-commodity>
- Statistique Canada (2024 c, 2024 f, 2024 k).

Section 2. Retombées économiques de l'industrie agroalimentaire en 2023

La présente section établit plus spécifiquement la contribution de l'industrie agroalimentaire à l'économie sous l'angle de ses impacts directs, indirects et induits⁴. Les impacts directs concernent les retombées découlant des opérations et des investissements des entreprises agricoles et de la transformation alimentaire. Les retombées indirectes renvoient quant à elles à l'impact dans la chaîne d'approvisionnement des transactions auprès des fournisseurs de biens et des services. En ce qui a trait aux retombées induites, elles consistent en des dépenses des consommateurs dont les revenus dépendent de l'industrie agroalimentaire (producteurs et transformateurs).

En 2023, les retombées totales de l'industrie agroalimentaire au PIB s'élevaient à 36 milliards de dollars, une hausse de 18 % par rapport à l'analyse de 2021. De ce nombre, le tiers (12 milliards) provenait de la production agricole tandis que le reste était attribuable à la transformation alimentaire. Toutefois, c'est à l'échelle des fermes que l'augmentation du PIB a été la plus marquée, avec une augmentation de 25 % contre 14 % pour le secteur de la transformation des aliments.

Tableau 4. Retombées directes, indirectes et induites de l'industrie agroalimentaire en 2021 et 2023

	Retombées directes		Retombées indirectes		Retombées induites		Retombées totales			
	2021	2023	2021	2023	2021	2023	2021	2023	Δ 2021-2023	
Production agricole										
Emplois (ETC)	42 092	45 360	31 807	41 722	14 991	15 873	88 891	102 955	15,82%	
PIB (M\$)	3 909	4 626	3 819	5 137	1 935	2 279	9 663	12 041	24,61%	
Transformation des aliments										
Emplois (ETC)	61 267	60 703	74 394	70 588	30 468	29 171	166 129	160 462	-3,41%	
PIB (M\$)	8 565	10 526	8 068	8 802	3 938	4 187	20 571	23 515	14,31%	
Industrie agroalimentaire										
Emplois (ETC)	103 359	106 063	106 201	112 310	45 459	45 044	255 019	263 417	3,29%	
PIB (M\$)	12 474	15 152	11 887	13 938	5 873	6 466	30 235	35 556	17,60%	

Sources : modélisations réalisées par EcoTec Consultants (2023) à partir de données provenant de Statistique Canada (2024a ; 2024b ; 2024c ; 2024d ; 2024e ; 2024f ; 2024g ; 2024f ; 2024g).

En matière d'emploi, l'effet multiplicateur du secteur agricole est passé de 1,1 en 2021 à 1,3 en 2023⁵. Ainsi, chaque emploi direct dans les exploitations agricoles génère 0,9 emploi indirect et 0,4 emploi induit supplémentaire. De son côté, le secteur de la transformation affiche un effet multiplicateur légèrement plus marqué avec 1,2 emploi indirect et 0,5 emploi induit pour chaque emploi direct, soit de 1,7 au total.

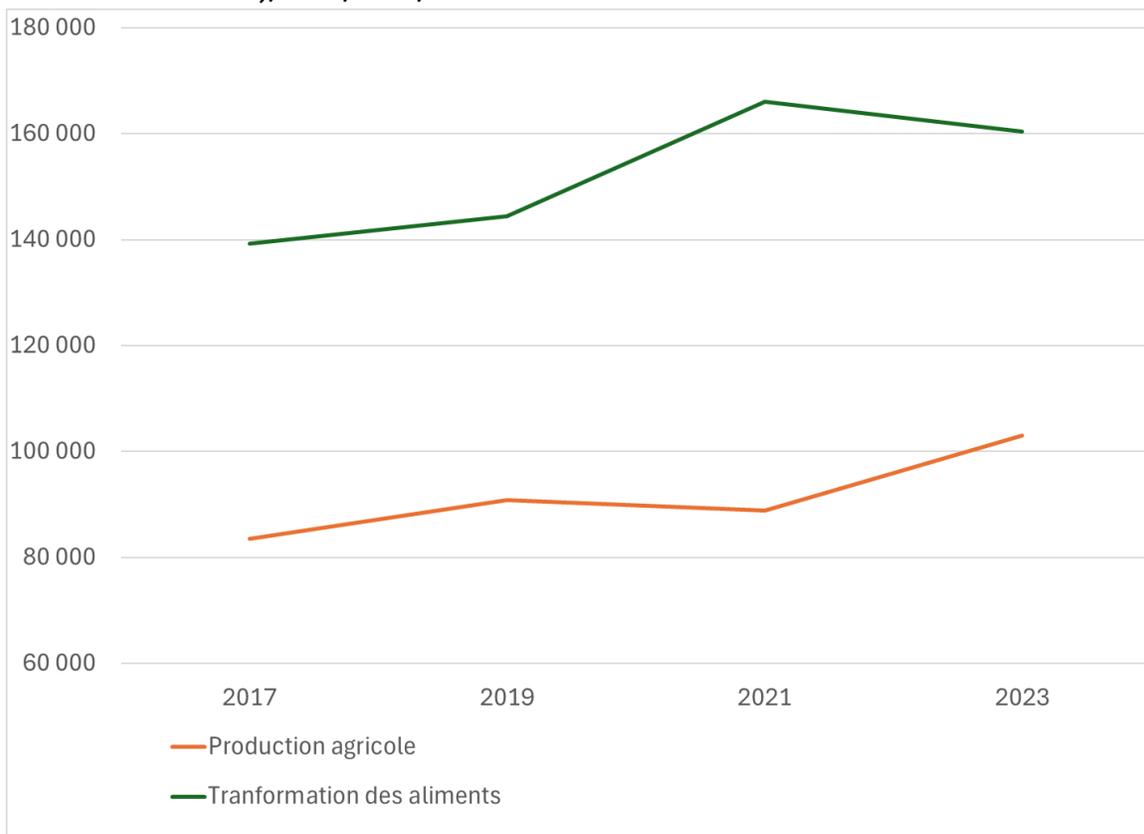
⁴ Afin de réaliser les estimations pour l'année 2023, des données ont dû être extrapolées depuis les années précédentes en raison de leur non-publication au moment des calculs.

⁵ L'effet multiplicateur réfère ici au quotient des impacts directs (au numérateur) sur le total des impacts indirects et induits (au dénominateur).

En matière d'emploi, l'impact du secteur de la transformation a d'ailleurs diminué, contrairement au secteur agricole.

Comme on peut le constater dans le graphique ci-bas, dans l'ensemble, les emplois générés par l'industrie agroalimentaire sont en augmentation depuis 2017, autant au niveau de la production agricole que de la transformation des aliments.

Graphique 1. Évolution des emplois (en ETC) générés par l'industrie agroalimentaire au Québec (production et transformation alimentaire), 2017, 2019, 2021 et 2023



Sources : Modélisations réalisées par EcoTec Consultants (2023) à partir de données provenant de Statistique Canada (2024a ; 2024 b ; 2024 c ; 2024 d ; 2024e ; 2024 f ; 2024 g ; 2024 f ; 2024 g).

Si l'agriculture et le maillon de la transformation qui lui est lié bénéficient, ici comme ailleurs, de transferts budgétaires des deux ordres de gouvernement, le fait que ces deux maillons contribuent considérablement à l'assiette fiscale des gouvernements est plus souvent passé sous silence.

Pourtant, les revenus fiscaux qu'ils génèrent sont majeurs. Les gouvernements touchent des revenus totaux de 6,7 milliards de dollars du secteur agroalimentaire. De ce nombre, 2,5 milliards (37,5 %) proviennent de l'agriculture, le reste (4,2 milliards), de la transformation

alimentaire. Autant en ce qui concerne la production agricole que la transformation des aliments, c'est le gouvernement du Québec qui touche la plus grande part des entrées fiscales, soit 54,6 % des entrées fiscales⁶.

Malgré un soutien financier de 1,8 milliard de dollars accordé au secteur par les gouvernements fédéral et provincial sous forme de transferts budgétaires (subventions), le bilan fiscal demeure nettement positif. En plus de générer d'importants revenus pour l'État, le secteur agroalimentaire répond à un besoin essentiel de la population et contribue activement à l'économie locale.

Enfin, il convient de souligner que les revenus fiscaux de l'industrie agroalimentaire ont augmenté de 20,6 % entre 2021 et 2023.

Tableau 5. Revenus fiscaux* totaux générés par l'industrie agroalimentaire au Québec, 2023**

	Gouv. du Québec	Gouv. Fédéral**	Total	Subventions	Total net		
					2021	2023	Δ 2021-2023
Production agricole	1 411	1 107	2 519	1 193	1 059	1 326	25,23%
Transformation des aliments	2 252	1 943	4 195	590	3 029	3 606	19,04%
Industrie agroalimentaire	3 664	3 051	6 714	1 782	4 088	4 932	20,64%

* Pour ce qui concerne l'impact fiscal sur les revenus du gouvernement fédéral, seuls les revenus fiscaux générés au Québec ont été considérés.

** Impacts directs, indirects et induits

Sources : Modélisations réalisées par EcoTec Consultants (2023) à partir de données provenant de Statistique Canada (2024a ; 2024 b ; 2024 c ; 2024 d ; 2024e ; 2024 f ; 2024 g ; 2024 f ; 2024 g).

⁶ Les entrées fiscales du milieu municipal ne sont pas considérées.

Section 3. Importance relative de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise

La présente section vise à donner un aperçu de la part relative de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise en matière de recettes fiscales, d'emplois, de PIB et d'exportations. On présentera aussi l'évolution de ces différentes données⁷ au cours des dernières années.

Afin de mieux situer l'importance du secteur agroalimentaire, voici un aperçu des principaux indicateurs économiques du Québec pour l'année 2023 :

- **Produit intérieur brut (PIB)** : 535 milliards de dollars (aux prix de base).
- **Emploi** : 4,5 millions d'emplois.
- **Revenus gouvernementaux** : 109 milliards de dollars pour le gouvernement du Québec.
- **Exportations** : 168 milliards de dollars en biens et services.

Au Québec, une fois le cumul des retombées directes, indirectes et induites incluses de l'industrie agroalimentaire considéré, c'est près de 6 emplois sur 100 qui proviennent ou sont soutenus par le secteur.

En matière de PIB, la part de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise s'élève à 6,6 %. De ce pourcentage, les deux tiers proviennent du maillon de la transformation des aliments et le tiers de la production agricole.

En ce qui concerne les revenus générés par l'industrie agroalimentaire que touche le gouvernement du Québec, ceux-ci s'élevaient à 3,3 % du total des recettes de l'État québécois.

Le Québec exporte pour 11,5 milliards de dollars en produits agroalimentaires vers d'autres pays, ce qui équivaut à 6,9 % de l'ensemble des exportations québécoises de biens et services.

⁷ À l'exception des exportations, les emplois, le PIB et les recettes fiscales de l'industrie agroalimentaire comprennent les retombées directes, indirectes et induites.

Tableau 6. Part des emplois*, du PIB, des revenus gouvernementaux et des exportations*** provenant des activités de l'industrie agroalimentaire du Québec, 2023******

	Emplois	PIB	Revenu du gouv. du Qc.	Exportations
Production agricole	2,3	2,2	1,3	-
Transformation des aliments	3,6	4,4	2,1	-
Industrie agroalimentaire	5,8	6,6	3,3	6,9
Total économie québécoise	100,0	100,0	100,0	100,0

* La comparaison entre les ETC et les emplois doit être faite avec prudence puisque ces deux données réfèrent à deux réalités différentes. En l'exprimant en ETC, le nombre d'emplois aurait vraisemblablement été moins élevé.

** Sont inclus dans les revenus du Gouvernement du Québec : les impôts sur le revenu et les biens, les taxes de consommation et d'autres revenus comme les droits et permis.

*** Sont exclus les produits du tabac et les poissons et fruits de mer.

**** Tient compte des retombées totales (directes, indirectes et induites) de l'industrie.

Sources :

- Ministère des Finances. (2023), Comptes publics 2023-2024 (vol. 1), États financiers consolidés du gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vol1-2023-2024.pdf#page=57
- Statistique Canada (2024i ; 2024 j).
- Global Trade Tracker ; compilations du MAPAQ, calculs de l'IRÉC.

Comme les dernières années ont été marquées par une forte inflation des prix des aliments ainsi que par une augmentation des coûts de production, ceci se reflète de manière générale dans l'évolution des retombées totales du PIB agroalimentaire de 2021 à 2023. Ce dernier a effectivement connu une augmentation de 18 % en seulement deux ans, contrairement à 14 % pour l'ensemble de l'économie (voir le **tableau 7**). Il faut à cet égard se rappeler qu'en 2021 l'économie québécoise était encore en partie sous l'effet des conséquences des mesures sanitaires tandis que l'industrie agroalimentaire a traversé cette période avec plus de résilience. En matière d'emplois, la tendance est plutôt inverse depuis 2021 : toute proportion gardée, l'ensemble de l'économie québécoise a généré davantage d'emplois en comparaison avec l'industrie agroalimentaire, avec des croissances de 5 % et de 3 % respectivement.

Tableau 7. Évolution des exportations, des emplois (ETC) et du PIB générés (retombées totales) par l'industrie agroalimentaire au Québec par comparaison avec l'ensemble de l'économie

	2017	2019	2021	2023	Δ 2021-2023
Emplois					
Retombées totales (agroalimentaire)	222 809	235 246	255 019	263 417	3%
Ensemble de l'économie	4 177 700	4 330 700	4 273 400	4 506 400	5%
PIB (M\$)					
Retombées totales (agroalimentaire)	21 284	22 371	30 234	35 556	18%
Ensemble de l'économie	386 408	425 270	468 855	535 220	14%
Exportations (M\$)					
Agroalimentaires	8 272	8 398	9 840	11 534	17%
Total	120 683	131 973	139 287	167 709	20%

* La comparaison entre les ETC et les emplois doit être faite avec prudence puisque ces deux données réfèrent à deux réalités différentes. En l'exprimant en ETC, le nombre d'emplois aurait vraisemblablement été moins élevé.

** Les exportations de poissons et fruits de mer ont été retirées des totaux.

Sources :

- Global Trade Tracker ; compilations du MAPAQ, calculs de l'IRÉC (les exportations de poissons et fruits de mer ont été retirées des totaux).

- Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques.

En ce qui a trait aux exportations, en dépit d'une augmentation notable de 17,2 %, le secteur agroalimentaire n'a pas maintenu le rythme de la croissance des ventes de l'ensemble des industries québécoises sur les marchés extérieurs (internationaux) qui ont cru de 20 % sur la période 2021-2023. Malgré la hausse des exportations de la plupart des produits alimentaires, la croissance des exportations agricoles totales est restée inférieure à celle du reste de l'économie principalement en raison de la baisse des ventes de porc à l'international depuis 2021.

*
* *

Afin de compléter la mesure de l'importance relative de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise, une analyse supplémentaire a été effectuée grâce au modèle intersectoriel du Québec (MISQ) dont la gestion est assurée par l'ISQ. L'analyse évalue l'impact sur l'emploi et sur la valeur ajoutée (PIB) de dépenses d'exploitation de 100 millions. Une comparaison est effectuée entre le secteur agricole et d'autres secteurs de l'économie québécoise. Ces secteurs sont ceux qui se retrouvent dans ce que l'ISQ nomme le « Niveau X » d'agrégation et qui comprennent les secteurs non commerciaux (comme les OSBL et l'administration publique), le secteur primaire, la construction, la fabrication, les autres services (comme les services d'entretien, les organismes religieux, les soins personnels) et les services publics (l'électricité, le gaz naturel, l'aqueduc). Les emplois sont calculés en « année-personne »,

c'est-à-dire le nombre d'heures moyennes travaillées par une personne pendant l'année dans son secteur. Ce nombre d'heures moyen est ainsi sujet à des variations d'un secteur à un autre.

Le ratio entre l'impact direct et l'impact indirect (ratio I/D dans les tableaux) est présenté à la fois pour la valeur ajoutée (PIB) et pour les emplois. Tandis que l'impact direct inclut les retombées dans le secteur concerné, l'impact indirect mesure quant à lui les retombées auprès de fournisseurs (calculé en cascades au sein de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement) des entreprises du secteur où les dépenses de 100 millions sont affectées. En d'autres mots, ce ratio permet de mesurer les emplois (ou la valeur ajoutée en PIB) qui seront générés chez les fournisseurs (impact indirect) pour chaque emploi (ou PIB) de contribution au sein de secteur simulé (impact direct).

Enfin, la dernière statistique analysée selon les calculs du MISQ est la proportion de contenu québécois. Celle-ci correspond, en matière d'impact économique, au pourcentage d'une dépense qui reste dans l'économie québécoise.

À la lumière du **tableau 8**, des dépenses d'exploitation de 100 millions génèrent 627 emplois (en année-personne) en agriculture (en 2023). Cela fait de la production agricole un secteur qui a davantage d'impact que ceux de la construction, des industries primaires ou de la fabrication. Avec un ratio I/D de 0,74, le secteur agricole est celui qui a le plus d'impact en matière d'emploi chez les fournisseurs suivant des dépenses d'exploitation de 100 millions, en créant 266 emplois, contre 230 dans le secteur de la construction et de 50 dans les services publics. Ainsi, les dépenses des entreprises agricoles ont un impact majeur sur la chaîne de fournisseurs de ce secteur, jouant un rôle plus important que tout autre secteur dans la vitalité économique des milieux où elles sont implantées en matière d'emplois. (voir le tableau 8)

Le portrait est similaire en regard de la valeur ajoutée (PIB) lorsqu'on compare l'agriculture avec les autres grands secteurs économiques (le niveau X) du MISQ. Des dépenses d'exploitation de 100 millions en agriculture ont un impact total sur l'économie québécoise de 75 millions. Cet impact se répartit ainsi : 34 millions en retombées indirectes et 41 millions en retombées directes. Le ratio I/D de 0,83 est en fait le plus élevé de toutes les grandes catégories de secteurs (le niveau X) répertoriées par le MISQ. La valeur ajoutée indirecte, soit celle qui est générée par les fournisseurs, suivant des dépenses de 100 millions est par ailleurs la plus importante dans le secteur agricole que pour tous les autres secteurs, comme l'illustre le graphique ci-bas (du **tableau 9**).

En portant le regard sur le pourcentage de la valeur ajoutée (en PIB) qui demeure dans l'économie québécoise suivant une dépense d'exploitation, on remarque qu'il affiche une valeur similaire en agriculture (0,73), dans le domaine de la construction (0,72) et dans celui des

secteurs primaires (0,76). Dans certains secteurs, soit ceux des services publics (0,95), des secteurs non commerciaux (0,88 %) et des autres services, le pourcentage de contenu québécois est plus élevé, tandis qu'il est particulièrement moindre en matière de fabrication, reflétant l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement.

Tableau 8. Impact économique de dépenses d'exploitation de 100 millions pour certains secteurs, Québec, 2023

	Emplois		PIB (valeur ajoutée)		Contenu québécois
	Année-personnes	Ratio I/D	k\$	Ratio I/D	
Secteurs non commerciaux	827,2	0,28	86 586,9	0,33	0,88
Autres services	727,3	0,37	82 627,9	0,37	0,83
Cultures agricoles et élevages	627,2	0,74	75 105,1	0,83	0,73
Construction	584,6	0,65	71 351,7	0,55	0,72
Secteurs primaires	355,4	0,63	75 742,2	0,30	0,76
Fabrication	369,2	0,79	52 170,1	0,69	0,53
Services publics	198,7	0,34	95 406,7	0,07	0,95

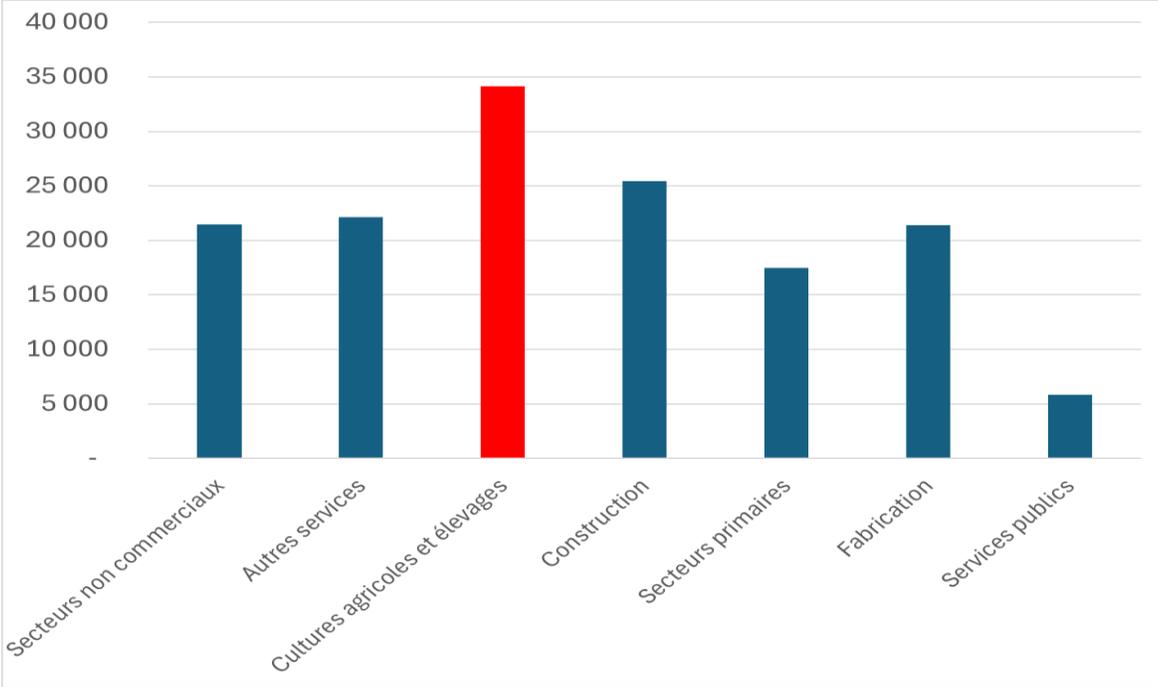
Source : Estimations réalisées par le MISQ.

Tableau 9. Répartition des retombées économiques directes et indirectes, pour le Québec, de dépenses d'exploitation de 100 M\$ dans divers secteurs de l'économie sur l'emploi et le PIB, 2023

	Emplois		Valeur ajoutée	
	Indirect	Direct	Indirect	Direct
Secteurs non commerciaux	180	647	21 468	65 119
Autres services	196	531	22 144	60 484
Cultures agricoles et élevages	266	361	34 145	40 960
Construction	230	355	25 444	45 908
Secteurs primaires	138	218	17 447	58 295
Fabrication	163	207	21 373	30 797
Services publics	50	148	5 864	89 543

Source : Estimations réalisées par le MISQ, calculs de l'IRÉC.

Graphique 2. Retombées économiques indirectes (fournisseurs de la chaîne d’approvisionnement), pour le Québec, de dépenses d’exploitation de 100 M\$ dans divers secteurs de l’économie (en PIB), 2023



Source : Estimations réalisées par le MISQ, calculs de l’IRÉC.

Conclusion

Malgré les nombreux écueils auxquels la société québécoise fut confrontée dans les dernières années – inflation, hausse des taux d'intérêt, perturbations géopolitiques et restrictions commerciales –, l'industrie agroalimentaire a constitué un facteur de résilience remarquable pour les communautés, surtout considérant sa large répartition géographique. Avec près de 36 milliards de dollars en retombées économiques totales (impacts directs, indirects et induits) au Québec en 2023, l'industrie agroalimentaire représente un pilier stratégique pour le développement économique et la vitalité des régions à l'heure où l'écosystème économique occidental est marqué par une instabilité accrue. La croissance de 18 % du PIB agroalimentaire entre 2021 et 2023 a d'ailleurs illustré cette capacité du secteur à s'adapter aux conjonctures incertaines, en plus de poursuivre sa mission essentielle : nourrir les populations.

Le secteur agroalimentaire (production-transformation) se caractérise par un fort niveau de capitalisation, ce qui signifie que pour chaque dollar généré en revenu, des investissements substantiels sont nécessaires. La machinerie, les bâtiments, la main-d'œuvre et l'ensemble des intrants sont des postes qui pèsent lourd dans les budgets d'opérations et d'investissements des entreprises du secteur. Cela se traduit par des retombées importantes pour le secteur agroalimentaire, notamment en ce qui concerne sa contribution auprès des chaînes d'approvisionnement que traduisent les retombées indirectes.

Le secteur agricole se distingue comme un vecteur significatif de création d'emplois et de retombées indirectes. Chaque tranche de 100 millions de dollars investis en agriculture génère un nombre d'emplois chez les fournisseurs plus élevé que dans tout autre secteur étudié. Cette capacité renforce son rôle comme levier de développement régional et de redistribution économique des dépenses d'exploitation.

Bibliographie

- Glenn, Jane Matthews (1980), « La protection du territoire agricole au Québec » dans La revue de droit, vol. 11, numéro 1, 1980. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059483ar>
- Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques. Produit intérieur brut réel par industrie, aux prix de base, données désaisonnalisées et annualisées, Québec. statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/815
- Institut de la statistique du Québec, Modèle intersectoriel du Québec. Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs, [En ligne], Québec, L'Institut, 11 p. statistique.quebec.ca/fr/fichier/modele-intersectoriel-du-quebec-impact-economique-et-incidence-environnementale-pour-le-quebec-pour-une-selection-de-secteurs-productifs-2021.pdf
- MAPAQ (2024a), Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec. Estimations pour l'année 2023. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf?1667942314
- MAPAQ (2024 b), Investissements en agriculture et en transformation alimentaire au Québec, au Canada et aux États-Unis de 2012 à 2023 (Éric Massicotte), Bioclips, Vol. 32, no. 33, décembre 2024. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2024/Bioclips_Vol32_no33.pdf
- MAPAQ (2024 c), Les établissements de transformation alimentaire au Québec : un écosystème dynamique (Ulrich Zombre), Bioclips, Vol. 32, no. 10, avril 2024 https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2024/BioClips_Vol_32_no11.pdf
- Ministère des Finances. (2023), Comptes publics 2023-2024 (vol. 1), États financiers consolidés du gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vol1-2023-2024.pdf#page=57
- OMAFRA (2023). Ontario agri-food trade by commodity group. Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs <https://data.ontario.ca/dataset/ontario-agri-food-trade-by-commodity>
- Statistique Canada (2024 a). Tableau 16-10-0117-01 Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (x1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1610011701>

- Statistique Canada (2024 b). Tableau 32-10-0049-01 Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement (x 1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210004901>
- Statistique Canada (2024 c). Tableau 32-10-0045-01 Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210004501>
- Statistique Canada (2024 d). Tableau 32-10-0052-01 Revenu agricole net (x 1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210005201>
- Statistique Canada (2024e). Tableau 32-10-0106-01 Paiements directs versés aux producteurs agricoles (x1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210010601>
- Statistique Canada (2024f). Tableau 36-10-0096-01 Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, selon l'industrie et le type d'actif, Canada, provinces et territoires (x 1 000 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610009601>
- Statistique Canada (2024 g). Tableau 14-10-0209-01 Rémunération horaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) des employés à salaire fixe, selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020901>
- Statistique Canada (2024 h). Tableau 32-10-0099-01 Indice des prix des produits agricoles (IPPA), annuel (2007=100). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210009901>
- Statistique Canada (2024i). Tableau 36-10-0222-01 Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (x 1 000 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022201>
- Statistique Canada (2024 j). Tableau 12-10-0119-01 Commerce international de marchandises par province, par produit et les principaux partenaires commerciaux (x 1 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1210011901>
- Statistique Canada (2024 k). Tableau 16-10-0048-01 Ventes pour les industries manufacturières selon l'industrie et province, données mensuelles (dollars sauf indication contraire) (x 1 000) <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1610004801>